

CHARTRE DU CIRCUIT MASTERS ROUSSILLON JEUNES 2020

Le respect de ces points et la collaboration de tous les dirigeants des clubs du département sont les conditions de la réussite de tous les tournois.

1. Les nouveaux tournois seront accueillis dans le Circuit Masters aux créneaux disponibles.
2. Les organisateurs de tournois admis dans le circuit Masters s'engagent à respecter les clauses de la charte.
3. Une cote part financière de **35€** sera versée par les clubs organisateurs pour participer au financement de diverses actions :
 - Diffusion de l'affiche de votre tournoi auprès des licenciés et des Présidents
 - Diffusion du calendrier des tournois du Circuit Masters aux Comités, Ligues et sur Internet
 - Organisation de la soirée Masters
4. Pendant les périodes de vacances scolaires, la durée du tournoi ne pourra excéder 9 jours. Il s'achèvera **OBLIGATOIREMENT** le dimanche après-midi.
5. En dehors des périodes de vacances scolaires :
 - Un tournoi réunissant habituellement plus de 120 inscrits pourra se dérouler sur 12 jours maximum. Il s'achèvera **OBLIGATOIREMENT** le dimanche après-midi.
 - Un tournoi réunissant habituellement plus de 200 inscrits pourra, dans la limite des places disponibles, se dérouler sur 16 jours maximum.
6. Les juges-arbitres sont tenus de programmer les rencontres du dimanche après-midi du début de tournois de façon à permettre aux joueurs concernés d'assister à la remise des prix du tournoi précédent.
7. Un club ne peut organiser un tournoi « Adultes » et un tournoi « Jeunes » à des dates qui se chevauchent.
8. Les compétitions Galaxie seront organisées sur 1 ou 2 journées maximum (format réduit).
9. Les clubs organisateurs devront veiller à l'accueil qu'ils réserveront aux jeunes compétiteurs (et leurs accompagnateurs). Ils devront prévoir une petite restauration, une animation générale ciblée sur les jeunes (boissons, musique, sanitaire, publicité...)
Il serait bon que l'accueil et l'organisation soient confiés aux jeunes du club.

Il serait bon que l'accueil et l'organisation du tournoi soient confiés aux jeunes du club.
10. Il est important que les phases finales soient arbitrées et nous demandons aux Juges-Arbitres des tournois d'être stricts à l'application des règlements et en particulier dans l'application du Code de Conduite.
11. Les demandes d'homologations de tournois ne sont validées qu'à la condition que les divers points de la charte soient respectés.